



Deux fresques inaugurées à l'école



Une belle fête de la musique



Visitez le parc du Prieuré et l'exposition Klein d'Oeil



Application de l'enrobé final !

Objectif UNESCO



Le comité local suit de près les grandes évolutions de la FESC

p 6 et 7

Dossier du trimestre



Vers la fin des travaux de la traversée du bourg

p 14 et 15

Photos d'antan

Une nouvelle rubrique pour revisiter le passé

p 18



Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire

Page 3 Etat-civil

Pages 3 à 11

La municipalité dans l'action

Page 11 Tranche de vie moiracaise

Page 12 à 13

Travaux du contournement du bourg

Pages 14 à 15

Chronique clunisienne.

Pages 16 à 17

Tranches de vie moiracaise

Pages 18

Photos d'antan

Pages 19 à 23

La vie des Associations

Page 24 Agenda

été 2026

Mairie

Pour nous contacter

mairie@moirax.fr

Téléphone mairie :

05.53.87.03.69

Les horaires :

Lundi : 8 h30 à 12 h30

Mardi : 8 h30 à 12 h30

Mercredi : 8 h30 à 12 h30

Jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

Agence postale

Idem Mairie



Chères Moiracaises, chers Moiracais,

À l'heure où vous découvrez ce nouveau bulletin municipal, je souhaite partager avec vous deux sujets qui concernent directement notre quotidien : l'amélioration de la sécurité dans notre village et la vigilance que nous devons porter aux plus fragiles en cette période estivale.

Les travaux d'aménagement de la route départementale qui traverse notre commune et qui constituent un projet important pour l'avenir de Moirax, sont presque achevés. Grâce à ces aménagements, les déplacements des piétons seront facilités et mieux sécurisés, tandis que les divers dispositifs, tels les passages piétons, les plateaux avec ralentisseurs, ainsi qu'une signalisation claire, contribueront à une meilleure maîtrise de la vitesse des véhicules avec une zone à 30 km/h sur toute la traversée du village. Au-delà de l'aspect esthétique réussi, ces travaux répondent à une attente des habitants et témoignent de notre volonté de rendre notre cadre de vie plus sûr et plus agréable. Il reste encore à installer le mobilier urbain, l'éclairage public et à réaliser des plantations.

Nous sommes conscients du désagrément que ces travaux ont pu occasionner dans votre quotidien et remercions chacune et chacun d'entre vous pour votre patience et votre compréhension.

Nous tenons aussi à remercier le cabinet d'architecture l'Atelier Tournier, ECR Environnement et le département pour leur suivi, ainsi que l'ensemble des entreprises pour leur écoute et leur professionnalisme tout au long de ce chantier.

Les bénéfices de ces travaux profiteront durablement à l'ensemble de notre commune. Aussi, nous comptons maintenant sur tous les citoyens pour respecter les règles de bonne conduite que ce soit sur la route comme sur les espaces publics, notamment le respect de la limitation de vitesse et les règles de stationnement.

La vague de fortes chaleurs que nous connaissons nous rappelle l'importance de la solidarité. La canicule peut avoir des conséquences graves, notamment pour nos aînés, les personnes isolées ou les plus vulnérables. Nous vous invitons à rester attentifs à vos proches et à vos voisins, à prendre régulièrement de leurs nouvelles et à adopter les gestes de prévention : bien s'hydrater, éviter les sorties aux heures les plus chaudes et maintenir son logement aussi frais que possible. Pour notre part, nous avons activé le Plan Communal de Sauvegarde et contacté nos concitoyens les plus âgés afin de savoir comment ils allaient.

Notre village a toujours su faire preuve d'entraide. Continuons à cultiver cet esprit de solidarité qui fait la richesse de notre commune.

Nous vous demandons d'être également prudents en ce qui concerne les incendies et de respecter les règles de bons sens afin d'éviter des départs de feu (cigarette, barbecue...).

Nous souhaitons aux enfants, dont l'année scolaire se termine, de bonnes vacances et à toutes et à tous un très bel été, placé sous le signe de la convivialité, de la prudence et du bien-être.

Bien chaleureusement,

Frédérique DURAND Maire de Moirax



État civil : 15 mars- 15 juin

Naissances

Rosa CANOURGUES, née le 7 mars 2026 à Agen
Augustin, Didier, Frédéric BUSSY, né le 31 mai 2026 à Agen

Décès

Manuel FERREIRA, né le 28 mars 1931, décédé le 4 juin 2026

Mariages

Johann, Jean-Pierre, Jean-Claude POLLEFOORT et Magaly, Emilie LUGAT le 4 avril 2026
Jean-Marc GONOD et Marie-Hélène GABET le 23 mai 2026



La municipalité dans l'action

Enquête publique PLUi

L'Agglo d'Agen lance l'enquête publique portant sur le projet de Plan local d'Urbanisme inter-communal (PLUi) à 44 communes.

L'élaboration du PLUi à 44 communes 2022-2026 vise à actualiser celui de 2017 à 31 communes et à intégrer 13 nouvelles communes issues de la fusion du 1^{er} janvier 2022.

Organisation de l'enquête :

L'enquête publique se déroule du **lundi 22 juin à 8h30 au jeudi 6 août 2026 à 17h00**, soit 46 jours consécutifs. La commission d'enquête est composée de Daniel MARTET, président, de Christine DOYEN et Emmanuel CASSE, membres titulaires et Michel CHABRIER, membre suppléant.

Permanences de la Commission d'enquête : La Commission se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations, lors des 26 permanences, aux jours et horaires mentionnés dans le tableau ci-contre.

Accès au dossier : Le dossier d'enquête sera disponible sur la plateforme « Registre numérique » à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/plui-aggloagen>

Le mardi 7 juillet 2026	De 8h30 à 12h00	Mairie d'Astaffort
Le mercredi 8 juillet 2026	De 9h00 à 12h00	Mairie de Beauville
Le jeudi 16 juillet 2026	De 13h30 à 17h30	Mairie de Boé
Le vendredi 17 juillet 2026	De 8h30 à 12h00	Mairie de Pont du Casse
Le lundi 20 juillet 2026	De 8h00 à 12h00	Mairie de Puymirol
Le mercredi 22 juillet 2026	De 8h30 à 12h00	Mairie du Passage d'Agen
Le mercredi 22 juillet 2026	De 13h30 à 17h30	Mairie de St Caprais de Lerm
Le jeudi 23 juillet 2026	De 8h30 à 12h00	Mairie de Layrac
Le vendredi 24 juillet 2026	De 8h30 à 12h00	Mairie d'Agen
Le vendredi 24 juillet 2026	De 9h00 à 12h00	Mairie de Roquefort
Le mardi 28 juillet 2026	De 8h30 à 12h00	Mairie de La Sauvetat de Savères
Le mardi 28 juillet 2026	De 8h30 à 12h00	Mairie de Lafox
Le mardi 28 juillet 2026	De 15h00 à 18h00	Mairie de Caudecoste
Le mercredi 29 juillet 2026	De 13h30 à 18h00	Mairie de Brax
Le jeudi 30 juillet 2026	De 8h30 à 12h00	Mairie de Sérignac sur Garonne
Le jeudi 6 août 2026	De 8h30 à 12h00	Au siège de l'Agglomération d'Agen, 8, rue André Chénier à Agen

rique » à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/plui-aggloagen>

Le dossier d'enquête sur support papier comprenant le dossier d'arrêt du PLUi-HD et les pièces qui l'accompagnent, ainsi que les registres d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête publique, **jusqu'au jeudi 6 août 2026 inclus**, dans les lieux suivants :

- Au siège de l'enquête, dans les

lieux de l'Agglomération d'Agen, 8 rue André Chénier, 47916 Agen cedex 9, aux jours et heures d'ouverture au public.

- **Dans les mairies des communes** suivantes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : Astaffort, Brax, Caudecoste, Colayrac Saint Cirq, Layrac, La Sauvetat de Savères, Pont du Casse, Puymirol, Roquefort et Saint-Maurin.



Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2026



Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com

1. Délégation d'attribution au Maire – Elle permet au conseil municipal de déléguer au Maire, pour la durée du présent mandat (2026-2032), un certain nombre de ses compétences dans le but d'accélérer la prise de décision et d'éviter de convoquer le conseil municipal sur chaque demande.

Vote à l'unanimité pour.

2. Vote des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués – Madame le Maire propose à l'Assemblée d'allouer des indemnités de fonction, au taux maximal (21.38% de l'Indice Brut Terminal pour la strate démographique à laquelle appartient Moirax : 1000 à 3499 habitants) aux trois adjoints et au taux de 10.69 % aux deux conseillers municipaux délégués, ceci dans la limite de l'enveloppe financière constituée des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux adjoints. Vote à l'unanimité pour.

3. Election des délégués communaux à TE 47 – Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, désigne, pour représenter la commune à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, au sein de la commission territoriale d'énergie de l'Agenais, deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

4. Election des délégués communaux au SIVU chenil fourrière de Lot-et-Garonne – La commune de Moirax adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du chenil fourrière de Lot-et-Garonne (SIVU chenil fourrière 47), qui est l'autorité organisatrice du service public de transport des animaux errants vers la fourrière et de garde de ces animaux pendant les délais prescrits par les textes,

sur l'ensemble du territoire du département. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, désigne pour représenter la commune au SIVU chenil fourrière de Lot-et-Garonne un délégué titulaire et un délégué suppléant.

5. Propositions d'une liste de commissaires à la CCID – L'article 1650 du code général des impôts institue, dans chaque commune, une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La nomination des commissaires par le directeur départemental des finances publiques a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms.

6. Désignation des différents correspondants – Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal nouvellement installé qu'il convient, suite au renouvellement des assemblées délibérantes, de procéder à la désignation de nouveaux délégués ou représentants communaux. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner, à l'unanimité les correspondants pour : CNAS, Enedis, ACIR, sites clunisiens, Moirax Tourisme, CAUE 47, Défense, Enedis, CLI de Golfech, Titulaire incendie et secours, Chemins verts de l'emploi, Habitatlys et DomoFrance.

Compte-rendu du conseil municipal du 29 avril 2026

1. Finances locales – Approbation du CFU 2025 – Monsieur Philippe GALAN, 1^{er} adjoint, présente le compte financier unique 2025 qui a été remis à tous les membres du Conseil Municipal avec la convocation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte financier unique 2025.

2. Finances locales – Affectation des résultats 2025 – Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31.12.2025:

Excédent: 286 862.54 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 286 862.54 €.

Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent 114 205.25 €.

3. Finances locales – Vote des taux des impôts locaux pour 2026 – Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir en 2025 le taux de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti et d'appliquer la majoration spéciale de 10% sur la taxe d'habitation pour la porter de 11.45% à 12.78%.

4. Finances locales – Vote du budget primitif 2026 – Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote

à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2026 qui s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 304 069.25 €

Recettes : 1 309 069.25 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 182 747.25 €

Recettes : 1 368 412.54 €

5. Voirie – Echanges parcelles F. ROUDIL / Commune de Moirax- Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que l'évacuation naturelle d'une partie des eaux pluviales du bourg a provoqué, au fil des ans, un ravinement très important dans un champ situé à l'est du bourg et appartenant à Madame Françoise ROUDIL, au lieu-dit « Paute ». Eu égard au danger que représente cette crevasse de plus de 2 mètres de profondeur, des propositions d'échanges

ont été faites à l'initiative de la commune avec Madame ROUDIL.

Ce projet consiste à échanger une parcelle appartenant à la commune, cadastrée E 58 d'une superficie de 905 m² et située également lieu-dit « Paute » avec une bande de terrain englobant le fossé naturel qui s'est creusé. Cette bande de terrains est cadastrée sous les numéros E 1890, E 1892 et E 1885 et représente 881 m².

Cet échange se ferait sans soulte et les frais de notaire incomberaient à la commune. La commune pourra ainsi maîtriser cette partie « est » du réseau pluvial du bourg de Moirax et engager plus tard les travaux d'amélioration nécessaires. Vote à l'unanimité pour.

Maison de village T4 classe B à louer rue Maubec



La façade du logement

les tringles à rideaux.

Le logement se compose de deux niveaux, d'un espace vie au rez-de-chaussée et de trois chambres à l'étage auxquelles l'on accède par un magnifique escalier.

Les diagnostics réglementaires ont été réalisés :

- état des risques environnementaux et pollutions,
- contrôle électricité,

- diagnostic plomb,
- contrôle de la surface habitable,
- diagnostic de performance énergétique.

Les résultats sont conformes, le classement thermique est en classe B et la surface habitable, est de 115m².

Le loyer à été fixé par délibération du conseil municipal du 8 mai à 780€ mensuel, sans les charges.

Au moment de la publication de ce bulletin, il est encore libre à la location.

La touche finale des travaux de rénovation du logement sis au 15 de la rue Maubec, a été donnée par Bernardino RIBEIRO, le peintre moiracais qui avait eu cette partie du marché de réhabilitation de la maison refaite à neuf et isolée thermiquement. Après avoir repeint toutes les pièces, il a remis en place les butées de portes qui devaient être décalées, changé le meuble de l'évier de la cuisine, modifié la grille extérieure donnant sur une petite cour et mis en place



Le rez-de-chaussée et son bel escalier



SPR seconde réunion publique



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Le 8 juin, la procédure de classement de Moirax en **Site Patrimonial Remarquable (SPR)** obtenu en **2024**, a marqué une nouvelle étape avec une seconde réunion publique destinée à présenter le diagnostic réalisé dans l'étape 1.

Le cabinet d'architecte LAVIGNE est chargé de concevoir un **Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)**, outil de gestion du SPR, qui permet de fixer des prescriptions et règles relatives :

- à la qualité architecturale des constructions neuves ou existantes (matériaux, implantation, volumétrie, abords),
- à la conservation ou à la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels ou urbains,
- à la conservation ou la restauration des éléments remarquables qu'il a identifiés (immeubles, espaces publics, monuments, sites, cours et jardins, plantations et mobiliers urbains...).

Le PVAP est également un **outil pédagogique** qui doit permettre aux administrés et aux porteurs de projets de disposer d'un outil clair, lisible et précis. L'objectif est de faciliter l'appropriation des dispositions qu'il contient.

Après une réunion de travail entre élus, représen-



Les architectes du cabinet LAVIGNE

tants moiracais et architectes chargés de l'étude, **Vincent DUCARRÉ (Urbaniste – Architecte)** et **Mme Marie CASSAGNE** représentant le Cabinet LAVIGNE ont animé la réunion publique qui s'est déroulée dans la salle des associations.

La réunion acte le début de **l'étape 2** de la procé-



La présentation dans la salle des associations

sure. Une **phase de rédaction du dossier s'amorce, ponctuée de contacts avec la population**. Un atelier concernera les habitants début septembre afin d'échanger sur les questions pratiques (couleurs des enduits, des volets, les clôtures ou certains équipements) et la concertation se poursuivra par des **réunions et ateliers avec les professionnels du bâtiment** fin septembre.

Un Comité Technique se tiendra en novembre 2026 dans le cadre de l'AGGLO d'Agen en présence des deux autres sites du SPR, Caudecoste et As-taffort.

Des panneaux d'exposition expliqueront au public les aspects législatifs et financiers du PVAP et d'autres souligneront les spécificités du site moiracais.

La procédure s'accompagnera de la parole donnée aux habitants qui disposeront d'un cahier de doléances qui sera mis à leur disposition en mairie.

Une phase 3 viendra clore la procédure à l'horizon 2027. Le SPR et le PVAP seront constitués :

- d'un rapport de présentation,
- d'un règlement graphique,
- d'un règlement écrit .

Le règlement indiquera clairement ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, en conformité avec les règles du PLUi. Les préconisations ne seront pas rétroactives. Elles permettront ainsi à tous de connaître ce qui est réalisable dans le périmètre du SPR en ce qui concerne le bâti, les équipements, mais aussi les végétaux (arbres remarquables).

En attendant, tous les travaux (sur façade, fenêtres, volets, clôture, parabole, solaire, ...) **doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux et sont soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France.**

Conférence sur les violences intrafamiliales

L'association **ACTIV'MOUV47**, en partenariat avec la Mairie de Moirax, a organisé le 22 avril dernier une séance de prévention et de sensibilisation animée par la maison de protection des familles "MPF47".



La présentation

MPF47 est une unité spécialisée de la gendarmerie chargée de lutter contre les violences intrafam-

iliales et de protéger les personnes vulnérables, notamment les enfants, les femmes victimes de violences conjugales et les personnes âgées. Elle est le maillon essentiel de la protection des plus vulnérables, avec une approche à la fois judiciaire, humaine et préventive.

C'est l'Adjudant-Chef **Cyrielle AUBIN** qui animait la séance. Elle l'a fait en incitant le public à participer par le jeu des questions réponses. Il faut être conscient que les

violences dans la cellule familiale sont un processus évolutif, de la part de membres proches ou éloignés.

Quels sont les différents types de violences ?

Réponses correctes : **verbale, psychologique, physique, sexuelle, économique** (privation d'accès au compte en banque), **financière** (spoliation des biens), **administrative** (privation des papiers, passeport).

Elles peuvent être aussi : **religieuse** (imposer ou interdire des pratiques), de **cyberviolence** (géolocalisation, mouchards GPS).

La **négligence envers les enfants ou envers les seniors** est aussi une forme de violence. Le dilemme souvent constaté chez les enfants est qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas couper avec les parents, ils sont prisonniers. Et il peut y avoir de la honte à avouer la situation familiale.

Quel est le cycle de la violence ?

Cela commence par des tensions intra familiales, puis vient l'agression, et la justification de la violence par le la ou les coupables.

L'impact sur la victime est l'isole-

ment, la perte de confiance, puis la dépendance affective et matérielle.

Quels sont les signes à repérer ? Ce sont les traces physiques, psychologiques et les signes comportementaux.

Tout un chacun peut être amené à recevoir les confidences des victimes. Dans ce cas il faut les inciter à aller chercher de l'aide dans l'environnement social auprès des médecins, associations, infirmières, assistantes ménagères. Dans le cas où on est témoin de violences, il ne faut pas intervenir mais appeler la Gendarmerie.

Voici quelques associations pour trouver de l'aide :

Maisons des femmes, **3133** aide aux adultes vulnérables, **3919** violences conjugales, **3114** prévention suicide.



L'auditoire

Arrosage facilité pour le service technique



Du montage...

En raison des sécheresses à répétition et de l'étendue des espaces verts à arroser, le système d'arrosage gravitaire à partir des tonnes à eau n'était pas adapté et nécessitait d'être modernisé.

Grâce au concours **bénévole de Jean-Paul CABIAC et de son ami Daniel DROUET**, la solution a été trouvée. Une pompe à moteur électrique a été montée sur la remorque. Les deux bénévoles, en coopération avec les deux agents de la commune, se sont chargés de faire le montage et de souder une plate-

forme amovible destinée à accueillir la pompe.

Désormais le service technique est doté **d'un outil plus performant pour prendre soin des végétaux assoiffés.**



A l'arrosage



Municipalité dans l'action

L'Espace culturel vous informe



Le week-end des 6 et 7 juin a eu lieu la **première foire aux livres de l'année au Prieuré de Moirax** (la deuxième se tiendra le premier week-end de décembre). Toute l'équipe de bénévoles s'est mobilisée pour recevoir agréablement le public. Auparavant, un gros travail de rangement alphabétique par auteurs a été effectué. Il a permis aux visiteurs, une recherche plus aisée.

Les livres exposés et classifiés par thèmes au rez-de-chaussée ont aussi remporté un franc succès. Géographie, histoire, sciences, arts, bien-être, sports, cuisine, jardinage, biographies..... étaient les principaux sujets répertoriés. Les prix modiques pratiqués ont permis à chacun de se faire plaisir.

La recette de cette vente permettra l'achat de nouveaux ouvrages à l'occasion de la rentrée littéraire. Ils seront aussitôt notés, cotés, recouverts et rangés sur les étagères de la bibliothèque. La liste des nouvelles acquisitions sera disponible sur le site de la commune : www.moirax.com

L'équipe remercie tout particulièrement les personnes qui sont venues prêter « main forte » le vendredi après-midi pour la mise en place et le dimanche soir pour le rangement des ouvrages restants. Un grand merci aussi à la mairie pour la mise à disposition des locaux et du matériel. **Le week-end s'est terminé pour tous les bénévoles par un apéritif dînatoire à La Cigale.**

Cet été les lecteurs pourront venir échanger leurs livres le lundi 20 Juillet, et le lundi 24 Août de 14h30 à 18h00.

Le 30 mai, Bernadette BOUYS-SONNIE consultante en gestion de patrimoine, a présenté le métier de gestionnaire de patrimoine.

L'Espace culturel continuera à accueillir, soit des ateliers, soit des dédicaces d'auteurs.

A l'automne Madame Annabelle MURIEL-FENELON, auteure locale, viendra dédicacer son ouvrage.

Le 23 Juin l'équipe de l'Espace Culturel a tenu sa réunion annuelle avec pour ordre du jour :

- les horaires d'ouverture,
- la nouvelle organisation,
- les animations à venir.

Cette année la réouverture de la bibliothèque est prévue le lundi 21 septembre à 14h30.

Les nouveaux horaires pour le public sont une semaine sur deux :

- le lundi de 14h30 à 18h00
- le mercredi de 14h30 à 17h00
- le vendredi de 16h00 à 18h00 (au lieu du samedi matin)

Le jeudi reste réservé aux enfants de l'école communale.

Dernière minute : la bibliothèque remercie vivement les deux généreux donateurs de bandes dessinées. Elles vont rapidement intégrer les étagères.

Bonnes vacances à tous.



Moirax sur Facebook et Instagram

C'était une action que le conseil municipal avait écrit dans son programme de campagne municipale : « **Développer la présence de Moirax sur les réseaux sociaux** ». C'est chose faite. Depuis début juin, la commune a sa page Facebook et sa page Instagram. C'est Caroline **COURET-DELEGUE, conseillère municipale**, qui les a créées et qui y poste les publications. Le but de ces pages est d'annoncer tous les événements à venir, les calendriers d'ouverture de la bibliothèque, les réunions publiques, et autres. C'est aussi un relais du **service Information Alerte** déjà existant sur le site internet de la commune pour annoncer les coupures d'eau,

d'électricité, les travaux routiers, et les alertes météo.

Adresse de la page FB : <https://www.facebook.com/share/18tyf233Y9/?mibextid=wwXlfr>

Adresse de la page Instagram : https://www.instagram.com/moiraxvillage?igsh=am5jN3R5c3B2cXp4&utm_source=qr



Première cérémonie du 8 mai pour la nouvelle équipe municipale



Frédérique DURAND, Maire de Moirax, assistée de Philippe GALAN, premier adjoint, a accueilli devant le monument aux morts,

les moiracais venus nombreux pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Il y a 81 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, à Reims, était signée la capitulation sans condition de l'Allemagne comme l'a souligné la ministre Catherine VAUTRIN dans son discours, lu par Madame le Maire.

Les jeunes du Conseil Municipal des enfants sont venus partager ce temps de commémoration avec les conseillers municipaux, les enseignantes, les militaires du 48^e RT et les sapeurs pompiers de Layrac.

Alban LAMOTHE-TANNER, le Maire du CM des enfants, étant

absent, était représenté par Clémence AUDUREAU.

La cérémonie, décalée à 12h15, a permis aux membres de l'école de musique Anacrouse-Amac de rejoindre la cérémonie et de jouer la Marseillaise, chantée par Madame Bernadette BOUYSSONNIE et l'ensemble du public.

A l'issue de cette cérémonie, Madame le Maire a invité les participants à partager le verre de l'amitié dans la salle des associations.





Municipalité dans l'action

Sécheresse, canicules et incendies : prévenir les risques sur la commune

VIGILANCE CANICULE



RESPECTEZ les consignes des autorités

INFORMEZ-VOUS auprès de Météo-France et de votre préfecture



En cas de malaise ou de troubles du comportement appelez le 15



Ne vous exposez pas. Protégez-vous au maximum de la chaleur et arrêtez toute activité physique et sportive



Protégez les personnes les plus fragiles et prenez des nouvelles de vos proches

Une première alerte incendie pour l'année 2026 a concerné un feu d'herbes sèches dans le secteur du chemin de Dourdé.

Il est nécessaire d'observer la plus grande vigilance lors de la manipulation d'objets chauds, lors d'un barbecue ou en utilisant une débroussailluse. Des étincelles générées par des outils, un simple mégot jeté, pourraient provoquer rapidement un incendie. Pensez à détenir près de vous un tuyau d'arrosage, un

arrosoir, un extincteur pour stopper tout départ de feu.

Les deux épisodes de canicule de mai et juin nous rappellent la réalité du réchauffement climatique.

Il est important de ne pas s'exposer et surtout de prendre soin de bien s'hydrater. En cas de malaise ou troubles du comportement, n'hésitez pas à composer le 15.

Prendre soin des plus fragiles est indispensable, contactez vos proches et vos voisins âgés.

La mairie a contacté les personnes les plus fragiles ou isolées nées avant 1950 pour s'enquérir de leur santé.

La vigilance est l'affaire de tous.



Intervention du SDIS au lieu dit Ressigné

Les biodéchets du bourg sont-ils bien triés ?



Le biocomposteur parking du Bruihois

Voici plus d'un an que les communes de l'Agglo sont dotées d'un bio composteur destiné à collecter les biodéchets (épluchures de légumes, restes

de viande et poisson...). C'est une solution écologique à deux titres, la collecte permet la méthanisation de ces déchets mais l'objectif est aussi de réduire les nuisances olfactives. Or, avec le retour des fortes cha-

leurs, de mauvaises odeurs réapparaissent dans le Point d'Apport Volontaire (PAV) vert ! Ces nuisances olfactives pour les riverains n'existeraient pas

si le tri était réellement effectué par tous. Les odeurs proviennent des biodéchets jetés dans les poubelles traditionnelles. La municipalité demande aux habitants du bourg d'utiliser les bio-seaux qui avaient été distribués. Si vous ne les avez pas, contactez la mairie afin qu'une demande soit faite à l'AGGLO d'Agen.

Pour le reste de la commune, les biodéchets doivent impérativement finir dans le composteur du jardin. Attention, lors du ramassage, les éboueurs peuvent refuser les poubelles contenant des biodéchets.



Municipalité dans l'action

Citoyennades de Printemps



Le muret à rebâtir

Mois après mois, les bénévoles entretiennent et restaurent le patrimoine de Moirax.

Tantôt une dizaine, parfois une vingtaine de bénévoles, au gré des disponibilités de chacun, jardinent,

construisent murs et murets ou restaurent l'intérieur des locaux. A leur actif, ces derniers mois, l'entretien de l'emblématique jardin du cloître, la fin de la restauration de la grande cage d'escalier du Prieuré et le début de la reconstruction d'un muret situé devant la cabane des jardiniers dans le parc.

Cet été, ces bénévoles vont se retrouver pour le traditionnel **chantier estival tous les jours de la semaine entre le 6 et le 17 juillet**. Vous pouvez les rejoindre, même si ce n'est que pour une journée.



Les rois du ponçage !

Vous les trouverez facilement, ils vont restaurer le mur du cimetière !



Tranches de vie moiracaise

Préserver nos oiseaux, une responsabilité collective

Au fil des décennies, de nombreuses espèces d'oiseaux familiers de nos jardins, tels que moineaux, mésanges, merles ou rouges-gorges, ont vu leurs populations diminuer de manière préoccupante. Ce déclin est réel. En Europe, le nombre d'oiseaux communs a baissé d'environ 25 % en 40 ans, avec jusqu'à 60 % de perte pour certaines espèces des milieux agricoles. Cette tendance est documentée par des études scientifiques internationales sur les populations d'oiseaux sauvages. La mortalité des oiseaux est liée à la perte d'habitat, à l'usage des pesticides, au changement climatique, ou à la prédation.

Le rôle du chat domestique dans cette dynamique.

Les chats (*Felis catus*), bien que considérés comme animaux de compagnie, sont aussi des prédateurs efficaces et opportunistes. Par instinct de chasse, même bien nourris, ils capturent des animaux sauvages, tels que oiseaux, petits mammifères, reptiles. À l'échelle mondiale, les



Chat perché en chasse

chats ont été associés à des extinctions locales ou globales d'une grande diversité d'espèces animales, et dans certaines régions ils sont un danger majeur pour les oiseaux menacés.

Au vu du nombre de chats domestiques sur la planète, le nombre d'oiseaux tués atteint très vite des millions d'oiseaux chaque année.

Une solution simple : la clochette au collier. Des études expérimentales ont montré que les chats portant une clochette à leur collier rapportaient nettement moins d'oiseaux morts à leurs propriétaires que lorsqu'ils n'en portaient pas. Et si en plus la collier est coloré, cela réduit significativement le nombre d'oiseaux capturés par les chats. Ces colliers sont pourvus d'un système d'ouverture automatique s'il venait à s'accrocher acciden-

tellement.

Pourquoi cela fonctionne ?

La clochette ou collier coloré donne aux oiseaux un signal sonore ou visuel qui leur laisse le temps de s'envoler avant que le chat n'arrive. C'est une technique qui ne nuit pas à l'animal mais diminue fortement son efficacité de chasse.

Hormis le collier, si l'on veut protéger les oiseaux tout en conservant son animal de compagnie, on peut le maintenir à l'intérieur ou le surveiller lorsqu'il sort, on peut aussi le stériliser car cela limitera la population globale de chats errants ou sauvages. Au final on peut aménager des zones refuges dans les jardins (haies, nichoirs surélevés) pour aider les oiseaux à se protéger.

La conservation des oiseaux dans nos campagnes requiert une coopération entre tous. Les chats sont des compagnons précieux. L'application des solutions décrites ci-avant peut contribuer à maintenir un équilibre entre le bien-être animal et la préservation de la biodiversité locale.



Le dossier du trimestre



Aménagement des places de parking végétalisées

Depuis le mois d'avril, les moiracais ont pu constater, non sans quelques perturbations occasionnées, l'accélération des travaux sur le chantier de la traversée du bourg. Les bordures posées, ainsi que la sous-couche de roulement, le tronçon de l'entrée nord du bourg restait à aménager.



Entrée du cimetière

Les bas-côtés aux abords du cimetière ont été reprofilés avec des apports de terre végétale et dans de nombreux secteurs, des apports de mélange terre-pierre destinés à supporter le passage de véhicules lourds lors de croisements. Pour rappel la chaussée a été rétrécie pour conduire les conducteurs à mieux respecter la limitation à 30 km/h.

Les trottoirs du cimetière et des entrées de maisons ont été réalisés en béton désactivé. **Du 4 au 7 mai des coupures de circulation ont été nécessaires pour la mise en place de la sous couche de la route côté entrée nord du bourg.**

Profitant des travaux de voirie, la municipalité a décidé d'**améliorer l'aspect et la qualité du mur du cimetière et de son vieux portail**. Fin avril les deux piliers en béton ont été démolis par l'entreprise ESBTP et une nouvelle entrée en pierre maçonnerie. Le portail en ferronnerie a été démonté et sera restauré par l'artisan ferronnier Willy LABRUYERE. **Ces travaux seront achevés cet été à la faveur du chantier citoyen adulte qui se déroulera du 6 au 17 juillet** prochain. Vous êtes chaleureusement invités à participer avec les bénévoles à la reconstruction de la partie supérieure du mur et au rejointoiement des pierres.



Liaison piétonne voie verte et cimetière

La couche de roulement finale, opération délicate, a été appliquée le 12 mai et a nécessité, comme annoncé par la municipalité, une fermeture totale sur cette portion de chaussée.

La mise en peinture et la pose de résines sur la chaussée ont été réalisées de nuit entre le vendredi 12 et le vendredi 19, ne nécessitant qu'une circulation sur demi-chaussée.

La pose de la signalétique verticale est achevée, les effets sur la vitesse des véhicules sont déjà visibles mais il y a encore quelques automobilistes qui ne roulent pas à moins de 30 km/h.



Apport de terre végétale

L'installation des lampadaires est programmée pour septembre. L'Agglo et le Département ont préconisé un éclairage entre le cimetière et l'entrée du bourg en raison des places de stationnement pouvant être utilisées lors de manifestations nocturnes.

Des jardinières seront installées pour sécuriser le parvis de la mairie, et protéger la circulation piétonne sur le cheminement entre la mairie et la mare. Il est rappelé également que les véhicules ne peuvent sta-



Enrobé secteur de la mare

tionner en permanence sur les entrées de garage pour ne pas gêner la circulation piétonne.

Une **tolérance pour une dépose minute** a été décidée **sur la portion entre la salle des associations et le terrain de pétanque** au niveau du plateau ralentisseur, afin de permettre aux riverains de décharger leurs affaires. Il ne s'agit en aucun cas d'une place de stationnement.

Travaux traversée du bourg



Après achèvement des travaux, si la réglementation sur la vitesse de circulation et le stationnement n'étaient pas respectées, la municipalité demandera à la

nationale de procéder à des contrôles.

Ces aménagements sont destinés à assurer une voirie pour tous. Ces travaux ont été pensés pour la sécurisation des mobilités, que ce soit celle des véhicules, mais aussi celle des piétons sur les cheminements.



charge de véhicules électriques est interdite sur la voie publique, car le câble occupe le domaine public (art R116-2 /amende de 4^e classe de

Tout véhicule non branché s'expose à l'article R417-10 du code



Le stationnement sur les trottoirs, sur la chaussée ou sur l'accès aux garages et propriétés est interdit à tout usager, y compris les propriétaires riverains. Le stationnement gênant, voire très gênant s'il est situé à moins de 5 m d'un passage piétons, est passible d'une amende forfaitaire de 2^e classe de 35€ pouvant atteindre 135 €.

Il est important de respecter ces règles pour la sécurité de tous les usagers.

Par ailleurs il est rappelé que conformément au code de la route , la

135€) et de surcroît, il pourrait entraîner la chute de piétons.

Seules les bornes de recharge prévues et qui sont actuellement au nombre de deux dans le bourg, permettent la recharge sur le domaine public.

Ces bornes ne doivent accepter que des véhicules en cours de charge afin d'assurer à tous un accès à ce service.



de la route pour stationnement gênant (amende de 35€).

En attendant le mobilier urbain prévu en septembre, quelques détails sont à souligner.

Un garde corps est installé devant la porte de la mairie pour éviter toute chute liée à l'aménagement de l'accès PMR. L'escalier menant à la rue du Cul-de-sac est doté d'une belle grille, réalisée sur le même modèle que celle de la terrasse de la salle des associations.



Il faut encore patienter jusqu'à la fin de l'automne pour la végétalisation des lieux avec la plantation d'arbustes et de 12 arbres d'essences variées.



Les 26, 27 et 28 mai dernier, la FESC avait organisé un séminaire de travail avec l'ensemble des sites clunisiens à Saint-Flour dans le Cantal. **Pascal MAHIEU, adjoint au Maire, est allé (à ses frais) y participer pour représenter Moirax** et contribuer aux avancées de la fédération pour la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

« Il nous faut aller plus loin et affirmer pleinement notre volonté et notre ambition : faire du réseau clunisien une référence en matière d'itinéraire culturel européen et un modèle exigeant de coopération patrimoniale. Il s'agit d'organiser une dynamique structurée, visible et ambitieuse, dans laquelle chaque site trouve sa place et contribue activement au rayonnement collectif. »

La FESC, suite à ses échanges avec le ministère de la Culture, fait ressortir cinq pôles stratégiques autour desquels le réseau est appelé à structurer ses actions dans les prochaines années, dans la perspective du renforcement collectif de notre candidature, mais également du développement plus global du réseau clunisien à l'échelle européenne. Les représentants des sites présents au séminaire ont été sollicités pour travailler en ate-

lier sur un de ces pôles déclinés par thèmes :

1 Connaissance

Qu'est-ce qu'un site clunisien, qu'est ce qui fait le lien à Cluny ? La base de connaissance partagée est sur la plateforme Clunypédia, déjà en ligne et accessible sur internet. Les sites devront documenter ou compléter la présentation de leur bien clunisien en citant toutes les références fiables.

2 Transmission : Cluny kids

Transmettre au jeune public (3-12 ans), aux adolescents et aux étudiants. Des actions pédagogiques basées sur le patrimoine clunisien devront être mises en œuvre.

3 Parcourir

Les Chemins de Cluny sont gérés par les associations : chemins de Guyenne Gascogne, chemins de Quercy Rouergue, association ICARE (Itinéraire clunisien Auvergne Rouergue). Les chemins évoluent dans toutes les régions, selon un axe Nord-Sud. Les sites pourront créer des chemins ou des sentiers en forme de boucles pour donner à découvrir les patrimoines proches.

La FESC va recruter un animateur pour mettre en exergue les chemins de Cluny, en s'appuyant

sur trois groupes de travail selon les régions : Nord/Est, Centre et Sud-Ouest.

4 Partager

Diffuser de l'information, programmation culturelle. Il s'agit d'établir un calendrier des événements culturels proposés par les sites clunisiens. Réflexion : « Qu'est ce qui fait sens dans le cadre d'une programmation clunisienne ? »

Une charte va être établie et diffusée en 2027, répondant à un cahier des charges qui permettra de répondre à ce qui fait la valeur ajoutée d'une action clunisienne.

La FESC projette la mise en place d'une journée du patrimoine clunisien. L'équivalent des journées Européennes du Patrimoine, serait programmée à une autre date et le nom de cette journée reste à définir.

5 Valoriser

Comment identifier un site clunisien ? Pour le public, qu'est ce qui fait de notre site un site clunisien ? Il faut présenter le site, le signaler, apposer des marques clunisiennes et donner des explications.

Par ailleurs, il convient de définir ce qu'est le mouvement clunisien, sa cohésion, son identité, expliquer le réseau et l'influence qu'a eu ce mouvement à travers les siècles.

Les pôles 1 et 5 sont déterminants pour faire entrer les visiteurs sur nos sites, les pôles 2, 3 et 4 sont là pour rendre le réseau visible et connu.

C'est un des buts à atteindre pour donner du poids à la candidature.



Exposition dans la halle aux blé à Saint Flour



Objectif UNESCO

Visite de l'abbaye de Moissac par l'association des Amis du Prieuré



Site de Boudou

Trente cinq personnes ont participé à la journée clunisienne de découverte de l'abbaye de Moissac, co-organisée par les Amis du Prieuré Clunisien de Moirax et l'association Activ'Mouv47.

Cette visite a été précédée d'une randonnée à Boudou, village offrant un point de vue remarquable sur la confluence de la Garonne et du Tarn. Une marche organisée par Christiane

ROUSSILLE et Jean-Paul CABIAC, histoire de s'ouvrir l'appétit pour un pique-nique sorti du sac sur les bord du Tarn à Moissac.

A 14h les marcheurs ont retrouvé leur guide **Loïc LEPREUX** qui est en charge du **Comité Local de Moissac pour la candidature UNESCO**. Il a su captiver l'auditoire par sa maîtrise du sujet, sa disponibilité pour répondre à toutes les questions et sa passion communicative pour ce patrimoine exceptionnel de l'abbaye de Moissac.

Un concert de carillons de l'abbatiale a magnifiquement clôturé cette visite.

Au programme des futures sorties de l'association les Amis du Prieuré Clunisien de Moirax, probablement un château gascon, et pour les Journées du Patrimoine la traditionnelle randonnée suivie d'une visite guidée qui aura lieu cette année à La Romieu.



Devant le portail de l'abbaye

Assemblée du Comité Territorial à S^{te} Colombe-en-Bruilhois

Le 5 juin dernier, la commune de Ste Colombe a accueilli une réunion du Comité Territorial (CT), une première pour ce site, récemment admis au sein des onze sites candidats du territoire Nouvelle Aquitaine - Occitanie.

Mme MILANI, Maire de S^{te} Colombe-en-Bruilhois a accueilli les représentants des sites partenaires. Les sites de Ronsenac et Mouchès y participaient en visio conférence.

La réunion a permis de découvrir la commune de Mouchès (Gers), qui par l'intermédiaire de Mi-



Le Comité Territorial

chel **AUGÉ** premier adjoint, rejoint le comité territorial.

Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les activités en cours sur chaque commune et aussi de **rendre compte du séminaire de S^t-Flour**.

Les participants ont échangé sur les actions communes à mener :
- **concours photo** mis en place

localement, puis sélection de photos et exposition dans les sites du CT.

- **informations sur la prochaine Assemblée Générale de la Fédération à Brescia en Italie et le Congrès Européen de S^t Arnoult Deauville du 9 au 11 octobre 2026.**

La commune de Moirax sera présente sur ces futures manifestations afin de montrer la détermination des élus, des bénévoles et de l'Association des Amis du Prieuré Clunisien de Moirax pour soutenir la candidature de Moirax.

Rappel Concours photos clunisien

Le concours photos se déroule du 1^{er} mai au 31 août 2026.

Objet - L'objectif est de recueillir des photographies de qualité représentant le patrimoine clunisien.

Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous. Les participants déclarent être les auteurs des photos soumises et sont seuls responsables des

droits relatifs aux images qu'ils présentent, y compris pour les personnes identifiables sur les photos. **Vous trouverez le règlement sur le site moirax.com**

Les photos seront à envoyer avant le 31 août prochain à l'adresse :

photos.clunisiennes@moirax.fr

Les photos seront libres de

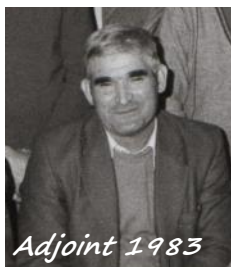
droits.

Il est encore temps de participer pour mettre en valeur le patrimoine clunisien.





Disparition de Manuel FERREIRA



Adjoint 1983

Une grande figure de la vie municipale du village de Moirax s'en est allé jeudi 4 juin.

Manuel FERREIRA avait 95 ans. Il est arrivé à Moirax à l'âge de 9 ans avec ses parents agriculteurs venant du Portugal. Rude au travail, il a **débuté sa vie professionnelle comme tailleur de pierre** en participant à la restauration de l'église clunisienne dans les années 60, travaillant la pierre extraite de la carrière de Trotte-Lapin. Il a exercé son métier sur de nombreux autres chantiers, avant de s'installer à

son compte comme **artisan maçon à Moirax**. Il résidait près de la mare du village avec son épouse Maria qui tenait alors l'agence postale. Après le décès de son épouse en 2001, il a partagé la fin de sa vie avec Maryse.

Manuel a consacré 18 ans de sa vie au service de la commune. Il avait convaincu Henri TANDONNET de se lancer dans les municipales de 1983. Il a été son fidèle premier adjoint de 1983 à 2001. Il a permis notamment l'installation du club des deux moulins rue Maubec. Très attaché à la construction de la nouvelle école dans les lieux actuels, il en a laissé une trace, offrant des pierres qu'il a lui-même taillées et qui soutiennent désormais le



Manuel en 2023

porche situé à l'entrée de l'école.

Sa retraite prise, Manuel est resté très attaché au village. Ses proches, ses amis ou ceux qui l'avaient connu comme artisan ou élu étaient présents pour ses obsèques qui se sont déroulées le 10 juin dernier.

Une fête de l'école sportive et remplie d'émotion

Cette année, les maîtresses ont changé le format de la fête de l'école. Elles l'ont mise sous le signe du sport, de la cohésion familiale et de l'esprit d'équipe. Et l'émotion était au rendez-vous lors de la **remise des cadeaux pour les futurs collégiens**.

Le samedi 13 juin dernier, la directrice, les maîtresses et les animateurs des TAPS avaient donné rendez-vous aux enfants, parents, familles et amis au stade Pierre DURAND afin de **partager une matinée conviviale et sportive**.

Le programme était chargé. Plusieurs ateliers étaient organisés d'où chaque participant repartait avec un petit tampon sur son carton. Il y en avait pour tous les goûts. L'animation bas-



Les futurs collégiens

ket était assuré par Bastien ROQUE sur le city parc. Alain BARBIERO encourageait petits et grands sur un parcours de ballon ovale. Les enseignantes, reconnaissables de loin avec leur magnifique chapeau de cowboy bleu, animaient divers ateliers comme le tir à la corde, le parcours des cafetiers, la course en sac parents-enfants, la pêche géante les yeux bandés... et d'autres animations.

Des éclats de rire, des cris de joie, des encouragements montaient du stade tel **un bel au revoir à cette année scolaire, le tout sous un magnifique soleil et une chaleur estivale**.

En fin de matinée, tout le monde a donné un coup de main pour

ranger et préparer dans la salle des fêtes un apéritif proposé par la directrice et les maîtresses. Mais avant de trinquer, tous les élèves de CM2 sont montés sur la scène aux côtés des enseignantes pour **une belle tradition instaurée il y a quelques années : la remise d'un cadeau aux futurs collégiens** ; moment intense et rempli d'émotion pour tout le monde ! Chaque néo-collégien a été applaudi chaleureusement par toute l'assemblée avant de se voir remettre par les maîtresses et la directrice, une belle encyclopédie et un dictionnaire d'anglais.

Après toutes ces festivités, les participants ont partagé un bon repas lors d'un grand pique-nique. L'APE a proposé des rafraîchissements, ainsi qu'une paëlla. L'après-midi, les membres de l'association des parents d'élèves ont animé de nombreux jeux, notamment d'eau, dans **une belle ambiance festive et chaleureuse**.



Jeu ballon ovale

Fête de la musique place de l'église

Malgré la chaleur caniculaire qui s'abattait sur l'Aquitaine en ce 20 juin, le public était bien présent, dans le bel écrin de la place de l'église pour participer à la fête de la musique. Les gens s'y étaient réunis autour de bonnes **agapes préparées par Pascal et Natacha de la CIGALE avec le concours d'amis bénévoles.**

Grands et petits ont pu écouter et danser sur le répertoire musical très varié, des **groupes : Lou-la B et MC2trio** jusque très tard dans la nuit !

Encore une fois une édition très réussie !



La foule pour ripailler et chanter

Visites guidées estivales de Destination Agen

Dans le cadre de la promotion de l'attractivité touristique de l'ensemble du territoire de l'Agglomération d'Agen, l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Agen a programmé cet été, comme l'an dernier, des visites guidées sur la commune.

Pour Moirax, celles-ci comprennent, un petit tour du village, la visite de la salle des Moines et de l'église Notre-Dame.

Voici ce qui est prévu :

Dates : les mercredis 8, 15, 22 et 29 juillet puis les mercredis 5, 12,

19 et 26 août, ainsi que le mercredi 2 septembre, de 15h à 16h30.

Prix : 6,50 € par adulte ; Tarif réduit = 4,50 € ; gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Lieu rendez-vous : sur le parking visiteurs à l'entrée du village, face à la statue de la Vierge.

Note 1 : En cas de célébration religieuse ces jours-là (sépulture) l'heure de la visite pourra être décalée.

Note 2 : Cette visite peut débiter par un repas à la Cigale, chez

Pascal et Natacha.

Le prix est alors de 20 € (repas + visite)

Réservations : 05-53-47-36-09 (repas + visite et visites seules)



Le Prieuré

Visite de La Salicaire, des passionnés de plantes à Moirax

C'était une première pour la **Salicaire, association botanique de la vallée de la Garonne** de mêler jardin et patrimoine dans le cadre de la visite du village de Moirax, le 1er mai.

Quarante passionnés de plantes ont été accueillis et guidés par Philippe GALAN adjoint

en charge de l'environnement et par Jean-Paul CABIAC président de l'association des Amis du



La visite guidée par Jean-Paul, raconteur de pays

Prieuré Clunisien de Moirax, eux aussi passionnés de botanique. Les discussions entre férus ont

été fructueuses. Les visiteurs ont été enchantés par la diversité des végétaux en pleine floraison et par la présence de quelques raretés botaniques. Les visiteurs ont pique-niqué dans le parc puis se sont rendus chez Jean-Paul visiter ses jardins et découvrir le pigeonnier et une belle chartreuse.

Les « Salicairiens » sont repartis enchantés et enthousiastes après cette belle journée moiracaise.



Revisiter le passé de Moirax en images

Cette nouvelle rubrique est destinée à découvrir des photos sépia ou noir et blanc prises à Moirax avant les années 1970 et

de les comparer avec la réalité du XXI^e siècle, quand cela est possible. Si vous possédez des photos d'événements ou de

scènes de la vie courante qui se sont déroulés à Moirax, merci de contacter notre rédaction.

Expériences agricoles en 1900

C'est grâce à Madame **Nicole LAVERNY**, ancienne institutrice à Moirax en 1960 que nous sont parvenues de nombreuses photos et documents qui appartenaient à son grand-père **Joseph LAVERNY**, lui-même instituteur à Moirax de 1897 à 1903.

ses écoliers en organisant des excursions. Fait peu courant, il possède un **appareil photographique**. Nous allons au fil des prochains numéros décrypter les photos qu'il nous a laissées.

Sur ce **premier cliché** datant du

LAVERNY était le **jardin pédagogique de l'école de Moirax**.

Dans le cahier de l'instituteur, voici l'explication de sa photo : « Après avoir préalablement dessiné en lettre gigantesques (30 m sur 20 m) le mot **NITRATE(...)** je répandis moi-même le sel suivant

Vue sur la vallée de la Garonne prise depuis la Mairie de Moirax



Passionné d'agriculture et de diffusion du progrès agronomique, il a rédigé sur un cahier



d'écolier ses conseils, ses relevés d'expériences afin de convaincre, chiffres à l'appui, les agriculteurs, de l'impérieuse nécessité d'utiliser les engrais pour améliorer les rendements. Il donne alors des cours du soir pour les adultes et répand l'idée du progrès auprès de

printemps 1900, l'auteur a voulu immortaliser les effets de l'utilisation de nitrates sur les plantes. Sur la grande parcelle de blé, au lieu-dit Larroc se dessine en lettre majuscule, le mot **NITRATE**. Vous remarquerez au premier plan deux hommes. S'agit-il de représentants du conseil municipal, voire du maire d'alors **LARRIERE René** en 1899 ou de son successeur en 1900 **Jean LANELONGUE** ?

A gauche des deux personnages, un **petit jardin** qui selon Mme

les lignes indiquées. C'était le 10 mars et il ne plut pas avant le 10 avril. (...) le 13 avril, le mot surgit comme par enchantement(...) le blé de couleur plus sombre tranchait déjà sur le reste du champ. (...). Le 21 mai (...) je réussis à prendre une photographie. »

Aujourd'hui un espace plus boisé





La vie des associations

Les chasseurs ont tenu leur Assemblée Générale



En assemblée dans le local de la chasse

Le 13 juin, la société de chasse de Moirax a tenu son assemblée générale annuelle dans le local situé derrière la mairie. **L'occasion pour son président Jacques MAGRI, de présenter le bilan moral et financier de la saison 2025-2026 en présence de Madame le Maire de Moirax.**

Il y a eu 40 cartes de chasse à l'actif de la société et 25 permis de chasser délivrés.

Les chasseurs contribuent à réguler le nombre de chevreuils et

de sangliers qui prolifèrent sur la commune occasionnant régulièrement des dégâts dans les propriétés et parcelles agricoles. Dans la saison écoulée, 25 chevreuils et 49 sangliers ont été prélevés. La société de chasse a réintroduit 140 faisans et 80 perdreaux.

L'association, à la demande de la mairie, contribue à la régulation des pigeons qui se multiplient autour de l'église et occasionnent de nombreuses dégradations

sur les toitures, lesquelles ont dû encore tout récemment être nettoyées car envahies d'herbes et de mousses qui se développent sur le terreau constitué par des fientes de quelques mois. Près de 120 pigeons ont été abattus mais leur nombre ne semble pas régresser, au vu de leur capacité à se reproduire, ce qui demande une reconduite fréquente de la régulation.

Le bureau de l'association est réélu autour du Président Jacques MAGRI :

Patrick DUMAS, Vice Président

Georges GITTON, Trésorier

Francis GOBINNI, Trésorier adjoint

Bernard ARDAILLOU, Secrétaire

Serge DALLAGNOL, Secrétaire Adjoint

Jean-Pierre ALBESPY, Garde Chasse

L'association donne rendez vous aux moiracais pour sa **troisième édition du marché gourmand qui aura lieu le samedi 8 août** dans le parc du prieuré.



Les chasseurs au sortir de l'AG



La vie des associations

AFL : des activités à l'épreuve de la météo

Si par le passé les intempéries pluvieuses pouvaient perturber les manifestations, il s'avère désormais que les chaleurs caniculaires et le soleil perturbent plus encore les activités prévues.

L'association a dû renoncer à sa soirée printemps et vient, à contrecœur, de d'annuler son premier repas guinguette prévu dans le parc du Prieuré.

Heureusement, la dernière édition du vide-grenier s'est dérou-



Distribution du café aux exposants

lée sans problème... jusqu'au début de l'après-midi. Le soleil implacable a alors fait renoncer plus d'un visiteur malgré une brise d'Est bienvenue.

Coté exposants, la plupart des fidèles étaient là, mais force est de constater que les vide-greniers ne font plus autant recette.

Les membres de Fêtes et Loisirs restent confiants pour les manifestations d'automne, mais songent à une autre formule que le vide-grenier, pour animer le

printemps moiracais.

Les prochains rendez-vous :

6 septembre pétanque,

26 septembre soirée aveyronnaise

Moirax Tourisme et le printemps du chocolat malgache



Jérôme et Serge parmi les artisans malgaches

Pendant trois jours, du 8 au 10 mai, **la salle des Fêtes à pris des airs de marché à Tananarive !**

Irène RODIONOFF, la plus malgache des moiracaises, avait organisé une nouvelle édition du printemps de l'artisanat et du chocolat de Madagascar.

Des exposantes et exposants proposaient à la vente toutes sortes de produits artisanaux malgaches, des sacs, des bijoux, des couverts en corne de zébu, des produits agricoles et notamment de la vanille très renommée. On trouvait également des instruments à cordes spécifiques à la Grande île, les valihas.

Il était possible de se restaurer grâce à Serge et Jérôme les

deux cuisiniers de l'Association Fêtes et Loisirs qui ont concocté avec brio, des plats malgaches.

Une belle surprise attendait les spectateurs venus pour le dîner-

concert de Justin VALI et DIADEMA.

Justin VALI est un grand spécialiste du valiha et un artiste de renommée internationale, il a même joué lors du mythique festival de Woodstock !

Justin VALI a animé des stages d'initiation avant de se produire dans la salle des Fêtes.

Il était accompagné d'artistes malgaches vivant en France et en particulier de DIADEMA qui, lui aussi devient un virtuose du valiha.

Un beau concert qui a enchanté les spectateurs.



Justin VALI et DIADEMA en concert

L'APE innove

L'Association des Parents d'Élèves de Moirax a assuré de nombreuses activités en ce printemps 2026.

Certaines animations qui font partie des « classiques » rythment la saison scolaire comme le marché au fleurs de printemps qui s'est tenu sous le préau de l'école le 23 avril et la participation de l'APE à la fête de l'école du 19 juin dernier. Les parents ont organisé des jeux



d'eau bienvenus pour les petits et les grands en raison des

fortes chaleurs.

L'APE a lancé une nouvelle activité, l'apéro-concert. Autour de tapas constituées de charcuterie, chips et desserts. Les spectateurs ont pu assister à un concert énergique et électrique, une ambiance assurée par un groupe de l'Agenais, **les Electriks Monkeys**. Une formule à reconduire et qui gagnerait à être mieux connue du public moiracais.

Club des Deux Moulins vous ouvre ses portes



Serge RICHARD devant le local du club

Le club des Deux Moulins, situé rue Maubec, vous ouvre ses portes.

Le nouveau Président et aussi le nouveau bureau, élu depuis cinq mois, souhaite accueillir de nouveaux membres dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Venez nous rencontrer, vous êtes les bienvenus.

Le président Serge RICHARD

TRAC 47 : aussi loin que la lune !

Ce samedi 30 mai en fin d'après-midi, **Stéphane GIGANON, présidente du TRAC47** accueillait chaleureusement les spectateurs venus découvrir la nouvelle création théâtrale. Elle est également membre des « Diseurs du Soir », association sise à Moirax que soutient la mairie.

La troupe de 12 comédiens n'a pas vraiment posé ses valises derrière le Prieuré, où elle jouait en plein air ce jour-là, mais elle racontait à travers ce spectacle les exils d'hier et d'aujourd'hui, des petits et grands voyages, tous liés à l'histoire de notre humanité.

Cette création, « Aussi loin que la lune », mis en scène par Her-

vé ESTÉBÉTÉGUY, sur un texte de Sylvain LEVEY, a vu le jour à la suite d'un stage de réalisation du Théâtre en réseau d'amateurs et de compagnies (TRAC 47).

Ce fût un très beau moment de théâtre, les spectateurs ont pu partager ensuite le verre de l'amitié avec les comédiens, et remplir le chapeau mis à disposition au profit de TRAC47.



L'assistance emmenée en voyage par les comédiens



La vie des Associations

Klein d'œil s'expose tout l'été



Discours à l'ombre du rempart

C'est sous un soleil de plomb qu'a débuté le **vernissage de l'exposition estivale d'art de l'association Klein d'œil**. Certes la canicule commençait son retrait, mais la chaleur a découragé beaucoup de monde en ce 27 juin. Avant la déambulation devant les œuvres installées dans le parc du Prieuré, la **présidente Dominique RANSAC-BARRAS**, a relaté à la trentaine de per-

sonnes présentes les tristes événements de l'année qui vient de s'écouler. En effet, **trois des membres de l'association sont décédées, dont l'inspiratrice de toutes les précédentes expositions Julia GAVRILOVITCH.**

rempart. Après le discours de Madame le Maire, la présidente a repris la parole pour annoncer **l'arrivée de deux nouvelles artistes dans l'association, Marie-Pierre REGEAMORTEL et Elisabeth BIREM.** Après avoir présenté leurs créations et expliqué leur interprétation du **thème de cette année, « TRAVERSER »**, les artistes ont invité le public au traditionnel verre de l'amitié. Une belle exposition à découvrir pendant tout l'été.

Des membres de sa famille se sont déplacés pour l'occasion afin de lui rendre hommage. En souvenir des artistes disparues, une rétrospective de toutes les expositions est installée sur le mur du



A la découverte des œuvres

La Gym continue en juillet

Célébrer l'été et la santé. C'est le maître mot de la présidente de la Gym Volontaire de Moirax, **Christiane MAHIEU.**

Quatre matinées gym sont organisées pour le mois de juillet : les mardi 7, mercredi 15, mardi 21 et mardi 28 à la salle des fêtes. Vous avez le choix entre 2 cours durant ces matinées :

- de 9h15 à 10h Gym entretien musculaire,
- de 10h15 à 11h Gym douce Pilates.

C'est **Léna** qui dispense les cours, et le tarif est de **5€ par personne et par séance.**

Le jeudi 25 juin, une **présenta-**



Fin de saison de la Gym en plein air

tion et une séance d'essai de QI-GONG a eu lieu à la salle des fêtes. Fabienne VERZENI, moiracaise, en a vanté les mérites et

en a fait la démonstration. Parmi la dizaine de personnes présentes, beaucoup se sont enthousiasmées pour cette pratique. La **présidente prend acte et va proposer une séance hebdomadaire à la salle des fêtes les mardis soir de 18h30 à 19h30.**

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Christiane

par email :

gym47moirax@gmail.com

ou téléphone : 06 06 45 33 25.



Guilhem JULIEN ouvre l'Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'association Clownenroute s'est déroulée le 19 juin, en présence des militants. Après quelques mots d'introduction du directeur Guilhem JULIEN, le président Pascal MAHIEU a retracé les événements de l'année 2025, puis a présenté le rapport financier. Les résultats sont plutôt bons et en progression depuis 2024. Le nouveau bureau, qui s'est mis en place fin 2024, a travaillé en 2025 pour redéfinir les rôles des salariés grâce à la refonte des fiches de poste : les animateurs, une coordinatrice, les facilitateurs (services civiques et contrats CDD) et enfin la mise en place du directeur. Un petit investissement en informatique a été fait pour faciliter le travail administratif au quotidien et sécuriser les données de l'association.

Le rapport d'activité, présenté par

Iona JULIEN, la coordinatrice, lors de cette assemblée générale, fait apparaître une diminution de 25 % du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), ce qui signifie une baisse des activités pour 2026.

L'association conserve néanmoins les interventions dans les écoles et collèges, activités subventionnées par l'Agglo d'Agen.

À l'issue de l'assemblée générale, le bureau a été réélu dans son intégralité. La soirée s'est poursuivie par des jeux et des improvisations publiques de quelques clowns, en présence

de Paul VO VAN, conseiller départemental, et de Frédérique DURAND, Maire de Moirax.

Du changement chez Clownenroute : **Marine LOZANO**, animatrice depuis quatre ans, a décidé de reprendre le métier qui correspond à sa formation, professeure des écoles, en tant que remplaçante dans un premier temps. Elle quittera l'association fin août et ne sera pas remplacée.

Clownenroute recrute et recherche un ou une assistant(e) administratif(ve) à mi-temps. Il

s'agit d'un poste à responsabilité pour assurer l'organisation administrative et financière de l'association, en soutien à la coordinatrice.



Moment de convivialité pour les militants



AGENDA moiracais été 2026

Juillet

Mercredi 1^{er} au dimanche 20 septembre Exposition estivale « Traverser » Klein d'œil ouverte à toutes et tous dans le parc du Prieuré

Lundi 6 au vendredi 17 Chantier citoyen ouvert à tous les adultes et jeunes de plus de 15 ans. Réfection du mur du cimetière. Tous les matins de 8 h à 12 h. Renseignements au [06 84 07 40 24](tel:0684074024).

Jeudi 16 Concert Stella d'Orient – OPERA'ZUL en l'église Notre-Dame à 19h. Tarif 12€, 5€ moins de 18 ans. Renseignements au 06 37 22 51 35.

Vendredi 17 au dimanche 19 Exposition de peinture sur porcelaine Martine MOREL. Salle des moines au Prieuré de 10h à 18h.

Lundi 20 Permanence « Les estivales » de la bibliothèque à l'Espace Culturel de 14h30 à 18h

Samedi 25 au vendredi 7 août Exposition et vente de l'association Moirax Céramique. Atelier de design avec Hans GEIGER. Salle des Moines au Prieuré de 10h à 18h

Août

Dimanche 2 Concert La Flama – En âge florissant – Renaissance en l'église Notre-Dame à 18h Participation libre. Renseignements au 06 37 22 51 35.

Samedi 8 Marché gourmand Organisé par l'association de la chasse. Parc du Prieuré à partir de 19h.

Dimanche 30 Concert Dear and Dearer – Folk Musique en l'église Notre-Dame à 18h Participation libre. Renseignements au 06 37 22 51 35.

Lundi 24 Permanence « Les estivales » de la bibliothèque à l'Espace Culturel de 14h30 à 18h

Septembre

Samedi 5 Citoyennade 8h30 - 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Dimanche 6 Rentrée Nature à Trotte-Lapin. De 10 h à 18 h. Nombreuses animations. Entrée libre. Renseignements Trotte-Lapin : <https://www.agglo-agen.net/mes-loisirs/trotte-lapin>

Dimanche 6 Rencontres autour de la pétanque, organisées par l'Association Fêtes et Loisirs. Place de l'église. 14h – 18h. Réservation au 06 77 28 48 56

Mardi 15, Mercredi 16 et Jeudi 17 Gym Volontaire : reprise des cours Gym douce et entretien, QI-GONG, Pilates, et Gym énergie –Renseignement : gym47moirax@gmail.com ou 06 06 45 33 25.

Lundi 21 Rentrée de la bibliothèque à l'Espace Culturel, 14h30 – 18h.
Renseignements : bibliomoirax@orange.fr.

Samedi 26 Soirée aveyronnaise organisée par Fêtes et Loisirs. Salle des fêtes à 19h30. Sur réservation.

Dimanche 27 Concert Bernadette BOUYSSONNIE– Musique contemporaine en l'église Notre-Dame à 18h Participation libre. Renseignements au 06 37 22 51 35.

Erratum du n° 95

Page 15 Dans le titre, lire « Mandat 2026 2032 »

Page 23 Dans l'article « Maryse ramène sa fraise ! » le numéro de téléphone de André (agriculteur à La Romieu) est :

Bulletin version papier et numérique www.moirax.com

Directrice de publication : Frédérique DURAND.

Comité de rédaction : Nathalie EVEILLARD, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU et Régine RAMON.

Périodicité trimestrielle : tirage à 550 exemplaires papier et expédié en format numérique PDF à 50 personnes. Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus.

Crédits photos pour ce numéro : L'équipe de rédaction et les élus + Jacques CAZOR + Maryse DIGUISTO + Iona JULIEN + Sylvie GALAN

Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction : mairie@moirax.fr ou 05.53.87.03.69